

CONTRE LE SYNDICALISME D'ACCOMPAGNEMENT

Introduction pour le point 2 de l'ordre du jour

Chers camarades,

Le grand patronat, poussé par les exigences de l'accumulation du capital et profitant de la crise du mouvement communiste international, mène depuis 20 ans une politique de contre-réforme accélérée qui se traduit par une régression sociale et démocratique tous azimuts. Dans notre pays, face à cette offensive, les directions syndicales confédérales sont aujourd'hui gagnées aux vieilles thèses, présentées comme modernes et réalistes, de la collaboration de classe.

Ce syndicalisme d'accompagnement qui nie la contradiction capital/travail, fait miroiter l'espoir d'avancées sociales par l'association de la classe ouvrière à la modernisation du capitalisme dans le cadre d'une conciliation entre « partenaires sociaux ». Alors que le système capitaliste ne se survit plus que par la dégradation continue de la situation des travailleurs, cette illusion soigneusement entretenue qu'un progrès durable pourrait être obtenu sans s'attaquer au système lui-même, cette illusion met le monde ouvrier à la remorque des intérêts capitalistes.

Au niveau de la pratique syndicale, cela se traduit par la mise en avant de la concertation, de la discussion, de la proposition et par le refus de la lutte de classe et de masse, pourtant indispensables pour imposer des avancées ou même mener des négociations avec quelque espoir d'en ressortir quelque chose de positif pour les travailleurs. Cela se traduit aussi par le refus de soutenir les luttes engagées à la base et d'élaborer des plates-formes revendicatives qui permettraient de construire l'unité en fédérant les actions des travailleurs.

Au niveau de ses directions, le syndicalisme d'accompagnement apparaît donc comme un auxiliaire précieux du grand patronat. Le cas de est bien sûr exemplaire, qui est aujourd'hui un porte-parole pur et simple du MEDEF, des gouvernements et de l'UE.

Concernant la CGT et la FSU, les traditions du syndicalisme de lutte, de classe et de masse y sont toujours vivaces, en particulier à la CGT, non seulement dans les entreprises, mais aussi dans un certain nombre de directions syndicales, UL, UD et fédérations. En revanche, leurs états-majors nationaux ont eux-aussi dérivé vers une conception de moins en moins combative de l'engagement syndical et ont rompu avec ce qui était originellement la raison d'être et la force de la CGT : le syndicalisme de lutte et la contestation globale du pouvoir et de la propriété capitalistes.

Toutes les directions syndicales en appellent donc désormais au « syndicalisme rassemblé », non pas à la base et à partir des revendications des travailleurs, mais au sommet, et dans l'accompagnement du système et de ses contre-réformes.

Alors, plutôt que de faire un exposé théorique sur le syndicalisme d'accompagnement qui conduit les travailleurs de défaite en défaite, nous avons préféré essayer de le décrire en action, autour de deux questions essentielles du moment : d'une part la refonte du code du travail et la sécurité sociale professionnelle et d'autre part la question du syndicalisme international.

I. SSP et casse du droit du travail

Après plusieurs années de privatisations et de contre-réformes sur les retraites, la sécu, les assedic, alors que l'offensive euro formatée casse les statuts de et les diplômes nationaux en même temps que le cadre national... le grand capital se sent désormais en mesure d'engager une nouvelle étape, une

rupture sur le modèle anglo-saxon, afin d'en finir avec les garanties collectives que les travailleurs, guidés par leurs syndicats de classe, avaient pu arracher au prix de luttes déterminées.

Au niveau européen, cette exigence est d'ailleurs reprise dans le tout récent livre vert de l'UE intitulé : *Moderniser le droit du travail pour relever les défis du XXIème siècle*. Et qui pose la problématique en ces termes assez explicites : "comment combiner des formes nouvelles plus flexibles de travail avec "un minimum" (!) de droits sociaux" ?

En gros, il s'agit de contre-réformer le droit du travail pour permettre aux entreprises d'embaucher et de licencier comme elles l'entendent et dans le même temps de réduire le prix de la force de travail en faisant prendre en charge par l'impôt l'essentiel des allocations-chômage.

Un tel projet de précarisation générale du salariat étant difficilement vendable, il est accompagné de l'idée que les salariés pourraient y être gagnants eux-aussi par un système de sécurité sociale professionnelle. C'est ce qu'on appelle la flexisécurité, c'est-à-dire officiellement, la flexibilité pour les entreprises et la sécurité pour les salariés.

Voici à ce sujet ce que déclarait Chirac fin 2006 devant le conseil économique et social :

« Il faut placer les partenaires sociaux au cœur de l'élaboration des normes et des réformes sociales. Nos entreprises ont absolument besoin de plus de souplesse. Cela ne doit pas se traduire par plus de précarité pour les salariés, mais au contraire par des sécurités nouvelles. Il faut poursuivre la modernisation du code du travail et mettre en place une véritable Sécurité sociale professionnelle qui devra accompagner chaque Française et chaque Français tout au long de sa vie professionnelle.

Pour cela, poursuivait Chirac, il faut sortir de la logique du conflit et fonder une culture de la négociation, du compromis, de la responsabilité.

Ma conviction, concluait Chirac c'est que chacun - État, syndicats, organisations patronales - est désormais prêt à s'engager plus encore qu'aujourd'hui et à se remettre en question. »

Malheureusement, Chirac avait entièrement raison en affirmant qu'État, syndicats, patronat – étaient désormais prêt à s'engager dans la négociation, le compromis, et la prétendue responsabilité. Il y a accord de fond sur la SSP, qui n'est au fond que le cache-sexe d'une précarité et d'une flexibilité exigée par le fonctionnement capitaliste et présentée comme l'horizon indépassable de la modernité.

Car du côté étatique et patronal, avec Sarkozy et sa rupture thatchérienne, la sécurité sociale professionnelle est un élément central de la casse du droit du travail français qui doit commencer par la limitation du droit de grève et comprendra entre autres le contrat de travail unique (fin du CDI remplacé par un CNE généralisé), le nettoyage patronal du reste du code du travail et la réforme-privatisation de l'ANPE.

Du côté des organisations syndicales, à la CFDT, on trouve presque trop sociale la proposition de SSP de Sarkozy qui promet le maintien du contrat de travail (le nouveau) après licenciement et on propose plutôt, sentez la nuance, la sécurisation des parcours professionnels.

Quant à la CGT, la « sécurité sociale professionnelle » est tout simplement devenue l'axe revendicatif stratégique de la direction confédérale. Pour JC Le Duigou, « *Il n'est pas question d'ignorer la contrainte de compétitivité des entreprises ni la nécessaire flexibilité du travail* ». L'idée « *d'interdiction des licenciements* » est de ce point de vue ni réaliste, ni ambitieuse. Il faut être beaucoup plus ambitieux et créer un droit d'intégration dans l'emploi. » Avec la SSP, « *l'objectif visé par la Cgt est donc que tout salarié, dès la première recherche d'emploi, bénéficie, quelles que soient les circonstances, d'un ensemble de droits individuels, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à l'autre.* »

Pour la direction de la CGT, il ne s'agit donc plus de s'opposer à la précarité, aux restructurations et aux délocalisations qui résultent du système capitaliste mais de prendre acte des évolutions de celui-ci et de proposer au mieux de « limiter les dégâts » pour les travailleurs, au pire de faciliter les évolutions nécessaires pour les grandes entreprises.

Ce faisant, affaiblit et trahit les revendications et les luttes bien réelles des salariés et des syndicats CGT qui se battent tous les jours contre les délocalisations, contre les suppressions d'emplois et les fermetures d'usines. Ces revendications de la base ont d'ailleurs totalement disparu des revendications confédérales.

A l'inverse, en insistant sur les droits individuels des salariés transférables d'entreprises en entreprises, l'état-major CGT accepte rien de moins que l'individualisation des parcours et des contrats de travail et donc l'éclatement des statuts et des conventions collectives, d'ailleurs jugées « désuètes » par le vice-président CGT du Conseil Economique et Social ! Et cette casse du code du travail signifierait, sous couvert de « modernité », un recul considérable pour les travailleurs qui ont lutté pendant des décennies pour échapper au rapport individuel patron/salarié et arracher des garanties collectives.

On mesure ici l'étendue des dégâts qu'occasionne la revendication de comment comprendre que ait adopté une position si catastrophique ? Cela n'est sûrement pas sans rapport avec le fait que Certains de ses dirigeants sont devenus des intimes des grands patrons. JC Le Duigou, toujours lui, est par ex membre du conseil de direction de l'association pro-européenne confrontations-europe où il côtoie **Jean Gandois**, Vice-Président de Suez, **Alain Lamassoure**, ancien porte-parole du gouvernement Juppé, **Francis Mer**, grand patron, ancien ministre de l'économie, **Michel Pébereau**, Président de BNP-Paribas, **Franck Riboud**, PDG du Groupe DANONE et j'en passe en particulier dans la liste des multinationales qui fiancent l'association.

Mais plus au fond, la position fondamentale de est désormais qu'il faut construire un capitalisme à visage humain et convaincre les patrons que c'est aussi leur intérêt que d'améliorer la condition des salariés, y compris pour qu'ils soient plus productifs, en développant la bonne gouvernance et la responsabilité sociale des entreprises. Mais à partir du moment où elle a choisi de ne plus remettre en cause le système capitaliste, la direction confédérale en est désormais réduite à accompagner les régressions et à reculer constamment les objectifs du mouvement populaire. Au nom de la réalité, elle en vient à défendre les seules revendications compatibles avec les exigences du capital et elle abandonne les revendications réelles des travailleurs. Les exemples sont légions, pas seulement sur n'est que de lire les toutes récentes fiches revendicatives de la confédération.

Alors que l'expérience historique montre qu'on ne peut satisfaire à la fois les intérêts des monopole et ceux des travailleurs, alors que les succès populaires n'ont jamais été arrachés que par la lutte déterminée contre le Capital, ce ralliement en cours à la collaboration de classe désarme les travailleurs au moment même où dans notre pays, le pouvoir du capital s'apprête à engager l'épreuve décisive contre les derniers droits et acquis. Il est même de plus en plus évident que les directions syndicales sont en train de préparer une capitulation en rase campagne sur la rupture de Sarkozy et du MEDEF. A cette heure, elles n'en sont même pas à mettre en garde les travailleurs contre l'ensemble des projets anti-sociaux à venir. Elles en sont à se déclarer rassurées que Sarkozy promette d'organiser des discussions et à réclamer essentiellement que soient respectées les formes d'un dialogue social. Mais c'est finalement le débouché logique de l'accompagnement syndical que d'en venir à supplier d'être intégré dans les institutions officielles. Quitte, tandis que Thibault annonce que la question du service minimum dans les transports ne relève pas de l'approche confédérale, quitte donc à laisser un secteur stratégique comme celui des cheminots être isolé sur la question du droit de grève et permettre à Sarko de leur infliger une analogue à celle que subirent les mineurs dans l'Angleterre de Thatcher.

On le voit, l'acceptation du système capitaliste et l'intégration du syndicalisme à ses institutions sont **au coeur du syndicalisme d'accompagnement et de l'impuissance à laquelle il réduit les salariés. Au niveau du syndicalisme international, ce sont les mêmes questions qui sont au centre des évolutions actuelles.**

II. Le syndicalisme international

Alors que la solidarité internationale des travailleurs, la lutte contre l'impérialisme, ses ravages et ses

guerres ont toujours été essentielles pour le mouvement ouvrier, les directions syndicales françaises ont intégré des Synd et qui sont purement et simplement des outils d'arrimage du syndicalisme au capitalisme international.

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) est présentée dans les médias comme la centrale syndicale européenne. Financée par l'UE, elle est en réalité une sorte d'institution européenne, créée en 1973, qui a reçu le rang d'interlocuteur dans le domaine social. Elle participe donc aux côtés de l'UNICE (le patronat européen) à l'élaboration des **politiques économiques et sociales avec la** Commission européenne et elle a le pouvoir de négocier des accords-cadres européens s'imposant aux législations nationales tel **celui pour le développement des qualifications tout au long de la vie** (2002) définissant la formation... hors temps de travail.

Par sa nature, la CES est donc l'outil supranational d'accompagnement syndical des régressions sociales et démocratiques au cœur de la construction européenne. Son discours et sa pratique confirment avec éclat cette mission. La CES a participé à la rédaction du TCE, a fait campagne pour le Oui et soutient le processus de Lisbonne au cœur de la casse de l'Education Nationale et de la guerre économique mondiale. Rappelons pour mémoire qu'en 2003, en plein conflit sur les retraites en France, en Autriche et en Italie, le congrès de la CES, en présence des principaux dirigeants syndicaux français, n'a pas jugé utile de dire un mot sur le sujet des retraites, encore moins de lancer un appel pour soutenir les travailleurs en lutte ou pour fédérer les luttes dans les différents pays. En fait, les dirigeants de la CES étaient occupés à auditionner Giscard, Delors et les représentants du grand patronat européen venus sceller l'alliance au sujet de la constitution européenne... Son congrès tout récent a une nouvelle fois montré l'indépendance de la CES vis-à-vis du grand patronat et de ses institutions puisque se sont succédés à , Trichet, Seillière... Entonnant le refrain de l'Europe sociale alors que l'UE est depuis son origine faite pour et par les grands groupes capitalistes, les documents adoptés par le congrès plébiscitent la flexisécurité, la constitution européenne, ou encore les partenariats publics-privés pour les missions de services publics càd la négation même de nos services publics.

La Confédération Syndicale Internationale (CSI), quant à elle, est une sorte de CES mondiale. Elle est née en novembre 2006 de la fusion de **du Travail (CMT) et de des Syndicats Libres (CISL)**. Les militants expérimentés savent ce que peut représenter cette alliance. La CMT fut au début des années 20 une création du Vatican pour diviser le mouvement ouvrier face en particulier à l'Internationale Syndicale Rouge. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a quant à elle été créée en 1949 par le syndicat américain AFL-CIO avec les fonds, entre autres, de la CIA, dans le cadre de la guerre « froide » et de la lutte contre La CISL, dominée par le syndicalisme « réformiste » des pays riches, a toujours accompagné syndicalement la politique de régression sociale des monopoles capitalistes par exemple en prônant « *un dialogue mondial entre les syndicats et les entreprises* » ou en soutenant les coups d'Etat contre Allende et très récemment contre Chavez au Vénézuéla.

La nouvelle CSI approfondit cet héritage. D'une part, elle ne condamne ni ne formule aucun mot d'ordre contre l'impérialisme ni même contre la guerre en Irak ou pour la défense du peuple palestinien. D'autre part, son programme et ses statuts reprennent mot pour mot les objectifs des institutions officielles de la mondialisation capitaliste (FMI, Banque mondiale, OMC, Union européenne,...). **Ils oublient des termes aussi importants que « laïcité », « grève » ou salaire et récusent la lutte des classes et même la simple lutte pour inscrire l'« action » dans le cadre de l'ordre économique et social existant : il s'agirait comme toujours de définir une nouvelle « gouvernance mondiale »** afin de réorienter la mondialisation par la négociation **entre entreprises, gouvernements, syndicats et ONG. Comme le résume Guy Ryder ancien patron de la CISL devenu celui de la CSI : « On ne peut arrêter les délocalisations, mais on peut essayer de mettre en place des règles du jeu pour que ces changements soient plus acceptables. »**

La CES et la CSI sont ainsi des organisations bureaucratiques, encadrées et choyées par les institutions du grand patronat et typiques du syndicalisme d'accompagnement. Leur fonction est d'affaiblir les travailleurs en entretenant l'espoir de ré-orienter l'Europe et la mondialisation capitalistes au lieu de les combattre.

Là encore, que la CFDT soit partie prenante de ces organisations n'est pas fait pour nous surprendre.

C'est même elle qui représente les syndicats français à la direction de la CSI.

Mais a aussi rallié la CES puis la CSI et fait en ce moment même le forcing pour obtenir la même chose de son organisation quitte à piétiner les règles les plus élémentaires de la démocratie syndicale. Leur argument est que la CES et la CSI seraient des outils d'unité internationale des travailleurs et que dedans, il serait possible d'en infléchir la ligne.

En réalité, adhérer à ces organisations impose d'accepter leurs statuts et donc de nier les principes de classe sans lesquels le syndicalisme n'est rien d'autre qu'un allié objectif du Capital. Outre cette question décisive des principes, il paraît de plus bien naïf d'espérer influencer ces bureaucraties officielles que sont la CES et 'est même l'inverse qui se produit ainsi que l'attitude de l'indique. Une direction CGT qui ne cesse de bavarder sur l'illusoire Europe sociale, qui a refusé de porter le mandat de lutter contre la constitution européenne, et qui n'a même pas jugé bon de proposer des amendements lors du congrès de la CES, hors ceux en commun avec la CFDT...

Enfin, il paraît tout aussi évident que la CES et CSI ne portent pas l'avenir d'un syndicalisme international permettant de lutter contre une mondialisation qui asservit les travailleurs. Pour toutes les raisons déjà évoquées mais aussi parce qu'elles refusent l'unité et tout contact, par exemple avec , qui regroupe quelques 100 millions de syndiqués sur des bases de lutte.

Camarades, en ces temps de guerre sans merci contre les acquis sociaux et démocratiques, **il est aujourd'hui vital de développer à nouveau le syndicalisme de classe, alors que le syndicalisme d'accompagnement s'organise afin de diviser et d'affaiblir les travailleurs, au niveau national et international.**

Ce syndicalisme de classe ne peut avoir pour seul but d'arracher au capital des réformes positives pour les salariés, mais aussi celui d'abolir l'exploitation capitaliste. Il doit, pour paraphraser Marx, lutter contre les régressions, mais aussi contre leurs causes, c'est-à-dire le système lui-même. C'était d'ailleurs bien sûr l'esprit de la Charte d'Amiens et cette exigence est d'autant plus moderne que le capitalisme remondialisé est aujourd'hui entièrement régressif et qu'il ne peut y avoir en son sein aucune solution aux problèmes économiques et sociaux des travailleurs.

Le syndicalisme de classe pose donc nécessairement la question de la propriété et du pouvoir capitaliste. Il s'appuie sur la mise en lumière continue des rapports de classe qui structurent la société et de la nécessité de mener la lutte de classe au plan national et international et pas seulement « branche par branche » voire « entreprise par entreprise ». Car « *la classe ouvrière n'obtient que ce qu'elle impose par son action décidée* », et non par la négociation sans rapport de force. Cela suppose la défense résolue des syndicalistes de lutte et la construction inlassable de l'unité d'action en fédérant les résistances par la constitution de larges plates-formes interprofessionnelles capables d'impulser le « tous ensemble ». Cela suppose aussi de militer pour la construction de convergences internationales de lutte et le développement d'un syndicalisme international de classe agissant pour mettre en échec les agressions de l'impérialisme et assurer la solidarité des prolétaires et des peuples opprimés partout dans le monde.